

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°123 du dimanche 21 août 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

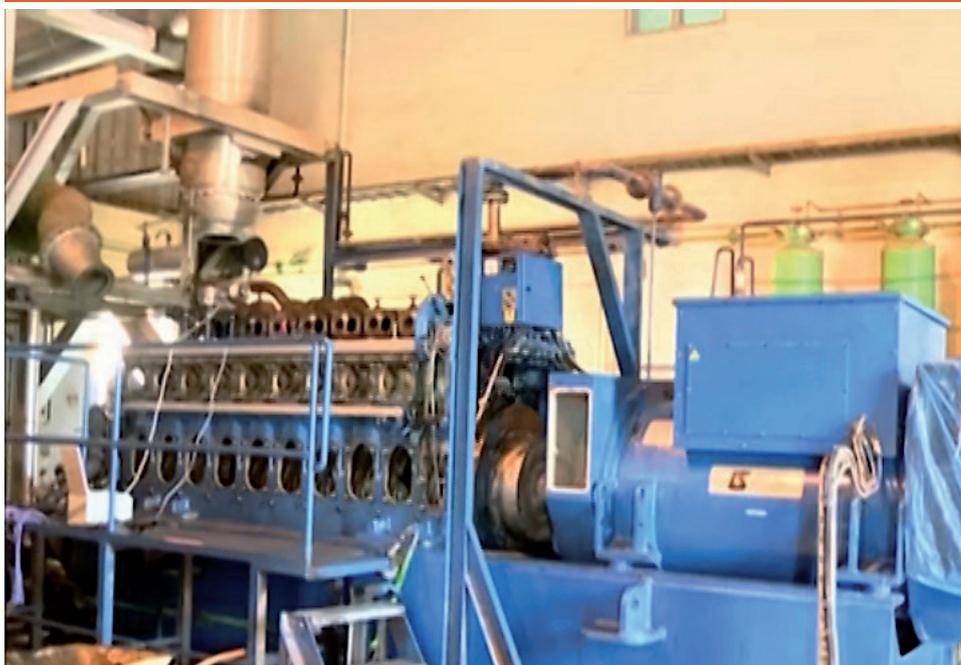
Quotidien numérique

- Jobs Campus. P.12
- Activités du Gouvernement. P.3

Actu Région

Condition de vie et de travail des populations : La CCVC Yatenga dénonce une dégradation vertigineuse

Région du Nord



La Coalition nationale de lutte contre la vie chère, la fraude, l'impunité et pour les libertés (CCVC) section du Yatenga était face à la presse ce vendredi 19 août à Ouahigouya. L'objectif de cette conférence de presse était de passer en revue les différentes actions menées par la coordination provinciale mais aussi d'interpeller les autorités locales et nationales sur la dégradation des conditions de vie et de travail des populations.

La Coalition nationale de lutte contre la vie chère, la fraude, l'impunité et pour les libertés (CCVC) / Yatenga a fait de la défense des intérêts matériels et moraux des populations son cheval de bataille depuis sa création en 2008.

Le CHR de Ouahigouya est confronté à un dysfonctionnement du système d'oxygénation et les pannes courantes de son groupe électrogène.

Suite page 2.

BANDE ANNONCE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Suite page 1.



Les responsables de la coalition se sont indignés du non-respect des engagements pris par certaines autorités.

A cette conférence de presse il s'est agi pour les responsables de la coalition de dresser le bilan des activités entreprises autour des préoccupations essentielles des populations du Yatenga depuis 2015.

Selon le Président, Check Abdoul Dramane OUEDRAOGO, c'est au regard de la dégradation vertigineuse des conditions de vie et de travail que la coalition s'est lancée dans une vaste campagne de revendication autour des quatre grands axes. D'abord au niveau du Centre Hospitalier Régional (CHR) elle a dénoncé les ruptures chroniques en réactif pour le laboratoire, le dys-

fonctionnement du système d'oxygénation et les pannes courantes du groupe électrogène.

Ensuite du côté de la Nationale des eaux (ONEA) et celle de l'électricité (SONABEL) ce sont les pénuries d'eau et les coupures intempestives d'électricité ralentissant les activités économiques, qui ont été décriées. Enfin au niveau du Centre Universitaire Polytechnique de Ouahigouya (CUPO), la coalition s'est indignée de l'absence de locaux propres et l'insuffisance en personnel enseignant, administratif et de soutien.

Des discussions entamées entre la coalition et les responsables de ces différents services concernés et aussi des démarches auprès du Gouverneur de la région, ont permis de constater une sensible amélioration durant un certain temps.

Cependant la période d'accalmie n'a pas duré malgré les promesses de résolution car les mêmes problèmes ont surgis, ont-ils regretté les responsables de la coalition. C'est pour donc interpellier les autorités locales et nationales quant au respect de leur engagement mais aussi à la prise en compte des préoccupations de leurs populations que cette conférence a été animée par les responsables de la CCVC Yatenga.

Ils invitent de ce fait les populations de la province à une assemblée Générale le samedi 27 août 2016 pour l'adoption d'une plateforme minimale d'action de leurs préoccupations.

Wendguêta pour SCI



Les multiples délestages ont entraîné un ralentissement de l'activité économique, administrative et la détérioration des appareils.



Activités du gouvernement



Compte rendu du Conseil des ministres de ce vendredi 19 août 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le vendredi 19 août 2016, en séance ordinaire, de 09 H 30 mn à 13 H 00 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu une communication orale, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier concerne deux (02) décrets portant régimes indemnitaires applicables aux membres et au personnel du Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN).

L'adoption de ces décrets permet de fixer le taux des indemnités attribuées aux membres et au personnel du HCRUN.

Le second rapport est relatif à un décret portant création de l'Hôpital de district de Bogodogo (HDB) de la commune de Ouagadougou.

L'adoption de ce décret permet la création au Burkina Faso d'un établissement public de santé doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière dénommé « Hôpital de district de Bogodogo » (HBD).

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté trois (03) rapports.

Le premier est relatif à deux (02) décrets portant respectivement création d'emplois et nomination d'enseignants dans les emplois de Professeurs titulaires, de Professeurs hospitalo-universitaires titulaires, de Maîtres de conférences, de Maîtres assistants et de Maîtres assistants hospitalo-universitaires à l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

L'adoption de ce rapport permet la création de cinquante-deux (52) emplois dont dix (10) de Professeurs titulaires et de Professeurs hospitalo-universitaires titulaires, douze (12) de Maîtres de conférences et trente (30) emplois de Maîtres assistants et de Maîtres assistants hospitalo-universitaires à l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Le deuxième est relatif à un décret portant attributions, organisations et fonctionnement du Haut conseil national de la recherche scientifique et de l'innovation (HCNRST).

L'adoption de ce décret permet l'opérationnalisation du Haut conseil national de la recherche scientifique et de l'innovation, conformément à la loi N°038-2013/AN du 26 novembre 2013 portant orientation de la recherche scientifique et de l'innovation.

Le troisième rapport concerne la tenue de la 11ème édition du Forum national de la recherche scientifique et des innovations technologiques (FRSIT).

La onzième édition du FRSIT est prévue se tenir du 19 au 26 novembre 2016, sous le thème : « adaptation et résilience au changement climatique pour un développement durable : place et rôle de la science de la technologie et de l'innovation ». Elle verra

la participation de la communauté scientifique nationale et sous-régionale, des associations d'inventeurs, des innovateurs et des Organisations non gouvernementales (ONG), des établissements d'enseignement technique et professionnel et des entreprises innovantes.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les mesures nécessaires pour garantir la réussite de ce forum.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

Le Conseil a adopté un rapport relatif à la huitième session ordinaire de l'Assemblée générale du Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA) tenue le 21 juillet 2016 à Ouagadougou, sous le thème : « Opérationnalisation du dispositif déconcentré du CNSA afin de relever le défi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle : rôles et perspectives des parties prenantes ».

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les dispositions idoines pour la mise en œuvre des décisions et recommandations issues de cette session.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Le Conseil a adopté un rapport relatif à la situation des taxes superficielles applicables aux exploitants de substances de carrières.

Suite page 4.



Activités du gouvernement

A la date du 30 juin 2016, les arriérés de paiement chez les entreprises d'exploitation de substances de carrières s'élèvent à deux milliards quatre cent quatre-vingt-dix-sept millions cent soixante-huit mille six cent treize (2 497 168 613) FCFA.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre toutes les mesures nécessaires pour le recouvrement des créances conformément à la réglementation en vigueur et marqué son accord pour la fixation de la nouvelle taxe superficielle.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Le conseil a adopté un décret portant adoption du Programme national de sûreté de l'aviation civile (PNSAC).

L'adoption de ce décret vise à mieux protéger les opérations de l'aviation civile contre les actes d'intervention illicites, au moyen de règlements, de pratiques et de procédures qui tiennent compte de la sécurité, de la régularité et de l'efficacité des vols.

II. COMMUNICATION ORALE

II.1. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil une communication relative à la visite d'amitié et de travail effectuée par Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE le 17 août 2016 à Malabo en Guinée Equatoriale.

Au cours de son séjour, le Président du Faso a eu des échanges avec son homologue équato-guinéen Teodoro Obiang N'GUEMA MBASOGO sur les questions d'intérêt commun, visité des infrastructures économiques et rencontré les burkinabè vivants en Guinée Equatoriale.

III. NOMINATIONS

II.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

– Monsieur Lokré Oumarou KABO-

RE, est nommé Chargé de missions ;

– Monsieur Sibiri ROAMBA, Economiste, est nommé Chargé de missions ;

– Monsieur Gueswendyelle Jean Luc ZONGO, Mle 256 575 J, Conseiller en études et analyses, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Conseiller ;

– Monsieur Kouna Jean Bertin KAMBOULE, Mle 42 831, Conservateur d'archives, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur général des archives nationales ;

– Monsieur Yaya KARAMBIRI, Juriste, est nommé Chargé d'études.

B. AU TITRE DU PREMIER MINISTERE

– Monsieur Mamadou HONADIA, Mle 29 262 H, Inspecteur des Eaux et forêts, 2ème grade, 7ème échelon, est désigné Autorité nationale du Fonds vert pour le climat ;

– Madame Jokébed Layiani TANKOANO/LOMPO, Mle 104 303 H, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 5ème échelon, est nommée Directrice de l'administration des finances.

C. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

– Madame Ahoua OUIYA/ZABRE, Mle 33 972 A, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 6ème échelon, est nommée Trésorière près l'Ambassade du Burkina Faso à Washington (USA) ;

– Monsieur Logossina SANOU, Mle 59 668 U, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Trésorier près l'Ambassade du Burkina Faso à Berlin ;

– Madame Rosalie KY/PARE, Mle 54 656 B, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 9ème échelon, est nommée Trésorière près l'Ambassade du Burkina Faso à la Havane (Cuba) ;

– Monsieur Pascal SORGHO, Mle 19 700 H, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Trésorier près l'Ambassade du Burkina Faso à Tunis (Tunisie).

D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

– Madame Missida Blandine OUEDRAOGO / BILA, Mle 271 614 C, Chargée de recherche, catégorie P3, est nommée Directrice de la mobilisation des ressources au Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID).

Sont nommés Professeurs titulaires à l'Université Ouaga I Pr Joseph KIZERBO pour compter du 24 juillet 2015, les personnes dont les noms suivent :

– Monsieur Albert OUEDRAOGO, Mle 26 216, Maître de conférences en littérature orale, grade intermédiaire, 2ème échelon, Professeur titulaire en littérature africaine orale à l'Unité de formation et de recherche/Lettres, arts et communication ;

– Monsieur Jacques NANEMA, Mle 52 141, Maître de conférences en philosophie, grade intermédiaire, 1er échelon, Professeur titulaire en philosophie à l'Unité de formation et de recherche/ sciences humaines ;

– Monsieur Claude Etienne SISSAO, Mle 41 187, Maître de conférences en histoire, grade initial, 3ème échelon, Professeur titulaire en histoire à l'Unité de formation et de recherche/ sciences humaines ;

– Monsieur Gérard ZOMBRE, Mle 11 661, Maître de conférences en physiologie végétale, grade intermédiaire, 2ème échelon, Professeur titulaire en physiologie végétale à l'Unité de formation et de recherche/sciences de la vie et de la terre ;

– Monsieur Gérard KIENTEGA, Mle 14 468, Maître de conférences en algèbre et théorie des nombres mathématiques, grade intermédiaire, 2ème échelon, Professeur titulaire en mathématiques (algèbre) à l'Unité de formation et de recherche/sciences exactes et appliquées.

Suite page 5.



Activités du gouvernement

Sont nommés Professeurs hospitalo-universitaires titulaires à l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO pour compter du 24 juillet 2015, les personnes dont les noms suivent :

– Monsieur Abel KABRE, Mle 36 259, Maître de conférences en neurochirurgie, grade intermédiaire, 2ème échelon, Professeur hospitalo-universitaire titulaire en neurochirurgie à l'Unité de formation et de recherche/sciences de la santé ;

– Monsieur Noufounikoun MEDA, Mle 16 433, Maître de conférences agrégé en ophtalmologie, grade intermédiaire, 2ème échelon, Professeur hospitalo-universitaire titulaire en ophtalmologie à l'Unité de formation et de recherche/sciences de la santé ;

– Monsieur Idrissa SANOU, Mle 36 272, Maître de conférences agrégé en bactériologie-virologie, grade intermédiaire, 2ème échelon, Professeur hospitalo-universitaire titulaire en bactériologie-virologie à l'Unité de formation et de recherche/sciences de la santé ;

– Monsieur Théophile Lincoln TAPSOBA, Mle 70 151, Maître de conférences agrégé en biophysique et médecine nucléaire, grade intermédiaire, 2ème échelon, Professeur hospitalo-universitaire titulaire en biophysique et médecine nucléaire à l'Unité de formation et de recherche/sciences de la santé ;

– Monsieur Gana Jean-Gabriel OUANGO, Mle 73 867, Maître de conférences en psychiatrie d'adulte, grade intermédiaire, 2ème échelon, Professeur hospitalo-universitaire titulaire en psychiatrie d'adulte à l'Unité de formation et de recherche/sciences de la santé ;

Sont nommés Maîtres de conférences à l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO pour compter du 24 juillet 2015, les personnes dont les noms suivent :

– Monsieur Bouma Fernand BATIO-NO, Mle 102 680, Maître assistant en sociologie, grade initial, 1er échelon, Maître de conférences en sociologie-anthropologie de la santé à l'Unité de formation et de recherche/sciences

humaines ;

– Monsieur Boureima OUEDRAOGO, Mle 74 171, Maître assistant en sociologie et anthropologie du développement, grade intermédiaire, 2ème échelon, Maître de conférences en sociologie du développement à l'Unité de formation et de recherche/sciences humaines ;

– Monsieur Lassina SIMPORE, Mle 54 546, Maître assistant en archéologie, grade initial, 1er échelon, Maître de conférences en archéologie à l'Unité de formation et de recherche/sciences humaines ;

– Monsieur Georges ZONGO, Mle 36 620, Maître assistant en philosophie, grade initial, 1er échelon, Maître de conférences en philosophie à l'Unité de formation et de recherche/sciences humaines ;

– Monsieur Issa NOMBRE, Mle 104 530, Maître assistant en biologie et écologie végétales, grade initial, 1er échelon, Maître de conférences en biologie et écologie végétales à l'Unité de formation et de recherche/sciences de la vie et de la terre ;

– Monsieur Salifou TRAORE, Mle 119 740, Maître assistant en biologie et écologie végétales, grade initial, 1er échelon, Maître de conférences en sciences biologique appliquées/biologie et écologie végétales à l'Unité de formation et de recherche/sciences de la vie et de la terre ;

– Monsieur Youssouf PARE, Mle 36 625, Maître assistant en mathématiques appliquées/calcul scientifique, grade initial, 1er échelon, Maître de conférences en mathématiques appliquées à l'Unité de formation et de recherche/sciences exactes et appliquées ;

– Monsieur Mohamed SEYNOU, Mle 119 738, Maître assistant en chimie minérale/chimie des matériaux, grade initial, 1er échelon, Maître de conférences en chimie (chimie des matériaux) à l'Unité de formation et de recherche/sciences exactes et appliquées ;

– Monsieur Issa ZABSONRE, Mle 215 003, Maître assistant en mathématiques/systèmes dynamiques,

grade initial, 1er échelon, Maître de conférences en mathématiques (mathématiques appliquées) à l'Unité de formation et de recherche/sciences exactes et appliquées ;

– Monsieur Lamine ZERBO, Mle 215 004, Maître assistant en chimie minérale/sciences des matériaux-céramique, grade initial, 1er échelon, Maître de conférences en chimie (chimie minérale, chimie des matériaux) à l'Unité de formation et de recherche/sciences exactes et appliquées ;

– Monsieur David Yemboini Kader TOGUYENI, Mle 119 748, Maître assistant en mécanique thermique, thermo-dynamique/énergétique, grade initial, 1er échelon, Maître de conférences en génie civil, génie urbain à l'Unité de formation et de recherche/sciences exactes et appliquées ;

– Monsieur Gilbert BAYILI, Mle 215 011, Maître assistant en mathématiques/équations aux dérivées partielles-théorie du contrôle, grade initial, 1er échelon, Maître de conférences en mathématiques (mathématiques appliquées) à l'Unité de formation et de recherche/sciences exactes et appliquées.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

– Monsieur Mahamoudou BAMOGO, Mle 26 284 K, Professeur certifié, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Chargé de missions ;

– Monsieur Saïdou BARRY, Mle 49 889 V, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2ème grade, 2ème échelon, est nommé Chargé de missions ;

– Monsieur Mahama BONKOUNGOU, Mle 15 690 B, Conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire, est nommé Chargé de missions ;

– Madame Judith Estelle Wennemmi NANEMA/OUEDRAOGO, Mle 48 721 F, Conseiller d'administration

Suite page 6.



Activités du gouvernement

scolaire et universitaire, 1ère classe, 4ème échelon, est nommée Chargé de missions ;

– Monsieur Henri Prosper PARE, Mle 35 176 A, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 3ème classe, 2ème échelon, est nommé Chargé de missions ;

– Madame Diata BAILOU/TINDE, Mle 36 353 L, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 3ème grade, 1er échelon, est nommée Conseiller technique ;

– Monsieur François COMPAORE, Mle 31 336 D, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 4ème classe, 2ème échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Monsieur MamadouOUATTARA ;

– Madame Catherine KABORE/SAWADOGO, Mle 51 095 K, Professeur linguiste, 1er grade, 8ème échelon, est nommée Conseiller technique ;

– Monsieur Issaka LANKOUANDE, Mle 17 970 R, Ingénieur du génie civil, 3ème classe, 5ème échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Monsieur Mahama-BONKOUNGOU ;

– Monsieur Dieudonné ROUAMBA, Mle 16 808 T, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 2ème classe, 7ème échelon, est nommé Conseiller technique ;

– Monsieur Massadamon SIRIMA, Mle 35 174 F, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, grade terminal, 2ème échelon, est nommé Directeur général du Centre national des manuels et fournitures scolaires (CENAMAFS) ;

– Monsieur Bassalia DIANE, Mle 36 389 R, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 3ème grade, 2ème échelon, est nommé Coordinateur du Conseil national pour la prévention de la violence à l'école (CNPVE) ;

– Monsieur Noël MILLOGO, Mle 119 320 L, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur des marchés publics ;

– Monsieur Sibiri Evariste SAWADOGO, Mle 34 577 J, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur des ressources humaines ;

– Monsieur Francis Paul Antoine M. OUATTARA, Mle 35 687 C, Professeur certifié, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Directeur du développement institutionnel et de l'innovation ;

– Monsieur Kassoum COMPAORE, Mle 15 215 E, Conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire, 3ème classe, 2ème échelon, est nommé Directeur des sports, de la culture et des loisirs de l'éducation ;

– Monsieur Roger ILBOUDO, Mle 27 131 M, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur de l'Allocation des moyens spécifiques aux structures éducatives ;

– Madame Aïssata ILBOUDO / BOUDA, Mle 49 934 S, Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, 1er grade, 10ème échelon, est nommée Directrice de l'information, de l'orientation scolaire, professionnelle et des bourses ;

– Monsieur Karim KABORE, Mle 33 681 D, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur de l'enseignement général privé ;

– Monsieur Moussa OUEDRAOGO, Mle 37 37 028 B, Ingénieur des travaux statistiques, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques ;

– Monsieur Guy Louis Constant BARRY, Mle 26 803 L, Conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire, catégorie P7, 3ème classe, 2ème échelon, est nommé Directeur de la production, des moyens didactiques et des technologies ;

– Monsieur Karima Ambroise COLOGO, Mle 10 802 R, Inspecteur de l'enseignement secondaire, classe exceptionnelle, 2ème échelon, est nommé Directeur de la recherche en éducation formelle ;

– Madame Solange COMPAORE/TRAORE, Mle 54 530 K, Inspecteur

de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2ème classe, 3ème échelon, est nommée Directrice de la formation continue et de l'insertion ;

– Monsieur Salam SANFO, Mle 20 388 G, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur de l'enseignement et de la formation technique et professionnels initiaux ;

– Monsieur Constant SAWADOGO, Mle 022 757 T, Inspecteur de l'enseignement technique, catégorie P4, classe terminale, 3ème échelon, est nommé Directeur de la prospective et des programmes de formation ;

– Monsieur Georges TAPSOBA, Mle 36 623 E, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P, 3ème grade, 2ème échelon, est nommé Directeur des examens et concours des enseignements post primaire et secondaire ;

– Madame Rose Marie YEREMGAN-GA/BALIMA, Mle 35 195 L, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2ème grade, 2ème échelon, est nommée Directrice de la promotion de l'enseignement et la formation techniques et professionnels privées.

F. AU TITRE DU MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

– Monsieur Saïdou MAÏGA, Mle 043 143 A, Inspecteur des impôts, est nommé Chargé de missions ;

– Monsieur Paul ZONGO, Mle 74 816 D, Ingénieur d'élevage, 1ère catégorie, 9ème échelon, est nommé Directeur général du Fonds de développement de l'élevage (FODEL) ;

– Monsieur David Téléphore OUEDRAOGO, Mle 257 312 P, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;

– Monsieur Brahim SOULAMA, Mle 58 226 E, Attaché de santé en épidémiologie, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur de la planification et du suivi évaluation ;

Suite page 7.



Activités du gouvernement

– Monsieur Charles Marie Auguste OUEDRAOGO, Mle 26 880 W, Ingénieur d'élevage, 2ème classe, 13ème échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques, des programmes et des projets ;

– Monsieur Pascal TRAORE, Mle 217 016 X, Docteur vétérinaire, 1er grade, 5ème échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Sud-Ouest ;

– Monsieur Sou Jean PARE, Mle 24 817 F, Conseiller d'élevage, 2ème classe, 7ème échelon, est nommé Directeur provincial des ressources animales et halieutiques des Banwa.

G. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

– Monsieur Ali TRAORE, Mle 98 289 P, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur de la communication et de la presse ministérielle ;

– Monsieur Babou BATORO, Mle 247 288 B, Conservateur d'archives, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation ;

– Madame Laure Léonne Sountonomma YAMEOGO, Mle 225 903 D, Conseiller en droits humains, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice des affaires juridiques et du contentieux du Fonds d'appui à la presse privée ;

– Monsieur Ibrahim TRAORE, Mle 256 558 K, Informaticien, est nommé Directeur des services informatiques.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

TION

A. MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) décrets :

Le premier nommé Monsieur Seglaro Abel SOME, Mle 46 902 A, Economiste, Administrateur représentant le ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'administration de la Banque de l'habitat du Burkina Faso (BHBFB) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le second nommé Monsieur Mahamadou DIARRA, Mle 110 958 K, Maître de conférences, Administrateur représentant le Premier ministre au Conseil d'administration de la Loterie nationale du Burkina (LONAB) pour un premier mandat de trois (03) ans.

B. MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) décrets :

Le premier nommé les personnes ci-après Administrateurs au Conseil d'administration du Fonds d'appui à la presse privée (FAPP).

Au titre du Premier ministre :

– Monsieur Atéridar Galip SOME, Mle 98 281 Y, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication.

Au titre du ministère de la Communication et des relations avec le Parlement :

– Madame Batouré LAMIZANA, Mle 78 665 A, Conseiller en Sciences et techniques de l'information et de la

communication.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

– Monsieur Souleymane SOULAMA, Mle 59 647 H, Administrateur des services financiers.

Au titre des Organisations professionnelles des Médias :

– Monsieur Cyriaque PARE, Mle 32 105 S, Chargé de recherche, Administrateur représentant l'Association des éditeurs et professionnels des médias en ligne ;

– Monsieur Beldh'Or N. Cheick A. SIGUE, Journaliste, Administrateur représentant la Société des Editeurs privés ;

– Monsieur Siriki DRAME, Mle 41 555 B, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, Administrateur représentant le Syndicat national des travailleurs de l'information et de la Communication ;

– Monsieur Bagnomboué BAKIONO, Communicateur social, Administrateur représentant l'Union nationale de l'audiovisuel libre du Faso ;

– Monsieur Issoufou SARE, Communicateur, Administrateur représentant l'Union burkinabè des Editeurs privés du service de télévision (UBESTV).

Le second décret nommé Monsieur Souleymane SOULAMA, Mle 59 647 H, Administrateur des Services financiers, Président du Conseil d'Administration du Fonds d'appui à la presse privée (FAPP).

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement,
Rémis Fulgance DANDJINOU

BANDE RÉSERVÉE POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Activités du gouvernement

Amélioration de la qualité de l'éducation au Burkina Faso: EQAmE, une approche innovante enseignée aux encadreurs pédagogiques

Région du Centre

Le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA) a organisé du 17 au 19 août 2016 dans les chefs-lieux de région, une session de formation des encadreurs pédagogiques sur l'approche Ecole de Qualité Amie des Enfants (EQAmE). La cérémonie officielle de lancement du processus de généralisation de cette approche dans tout le pays a eu lieu ce vendredi 19 août 2016 à Manga.

Placée sous la présidence du Conseiller technique, monsieur Dieudonné

Rouamba, représentant le ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, cette cérémonie de lancement a connu la présence du représentant Résident Adjoint de l'UNICEF et du Haut-Commissaire de la province du Zounwéogo, monsieur Sayouba Sawadogo.

L'objectif visé par cette session de formation est de doter les encadreurs pédagogiques de compétences sur l'approche EQAmE. Cette session a regroupé deux encadreurs par Circonscription d'éducation de base

(CEB). En retour ceux-ci sont chargés de former les enseignants et de superviser la mise en œuvre de cette approche dans les écoles du Burkina Faso.

En rappel, c'est en 2010 que le Burkina Faso a adopté cette approche avec l'appui technique et financier de l'UNICEF. Après quatre années de phase pilote dans les provinces du Ganzourgou et du Namentenga, le passage à l'échelle nationale implique le renforcement des capacités de tous les acteurs du système éducatif.

DCPM/MENA

Communiqué du Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure (MATDSI)

Les candidats aux concours directs de recrutement de cinq (05) élèves Commissaires de Police, dix (10) élèves Officiers de police et mille cinq cents (1500) élèves Assistants de Police, présélectionnés à l'issue des épreuves sportives, sont informés que les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le dimanche 28 août 2016 dans le centre unique de Ouagadougou aux lieux suivants :

-Lycée Marien N'gouabi :

tous les candidats élèves Commissaires de Police et tous les candidats élèves Officiers de police présélectionnés ;

les candidats élèves Assistants de Police présélectionnés, dont les noms vont de ABEM Koubridouna, récépissé n° 12340 à BAZIE Bayon, récépissé n° 10509.

– **Lycée Philippe Zinda KABORE** : les candidats élèves Assistants de Police présélectionnés, dont les noms vont de BAZIE Bayon Marcel, récépissé n° 7324 à SAWADOGO Elysé, récépissé n° 16547.

– **Lycée NELSON Mandela** : les candidats élèves Assistants de Police dont les noms vont de SAWA-

DOGOU Eric, récépissé n° 15240 à ZOURI Issa Ibrahim, récépissé n° 14102.

Les candidats présélectionnés se présenteront aux lieux suscités à partir de 06 h 30 mn, munis de leur récépissé, de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ayant servi au dépôt de leur dossier de candidature et du nécessaire pour composer.

Par ailleurs, les candidats élèves Commissaires sont informés que l'épreuve pratique d'informatique se déroulera le lundi 29 août 2016 et celle de l'orale, les mardi 30 et mercredi 31 août 2016 à l'Ecole Nationale de Police.

L'appel des candidats des dites épreuves débutera à 07 heures 00.

Division de la Communication et des Relations Publiques de la Police Nationale



Annonces



Appel à candidatures pour le Concours de documentaire scientifique africain « Les Mils d'Or » Le 22 octobre 2016 à Ouagadougou.

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) en partenariat avec le Goethe-Institut et l'Association des Journalistes et Communicateurs Scientifiques du Burkina Faso (AJCS-BF), **ouvre une campagne d'appel à candidatures pour la 6ème édition du concours de documentaire scientifique africain « les Mils d'Or » de Ouagadougou.**

La finale de cette 6ème édition aura lieu le 22 octobre 2016 dans la salle de réunion du campus IRD-CIRAD à Ouagadougou.

Le concours du documentaire scientifique « les Mils d'Or » ambitionne de contribuer à donner du sens à la Science en faisant la promotion du film dédié aux liens entre la Recherche et les enjeux sociétaux (écologie, économie, droits humains ...).

A ce titre sont concernés les films traitant notamment :

- d'enquêtes et analyses établissant un diagnostic ou traitant de la perception d'une problématique, dont l'impact social, économique, humain est avéré ;
- de démarches de recherches, en lien avec le contexte des acteurs sociaux et techniques concernés ;
- de promotion d'initiatives professionnelles de mise en pratique de résultats de recherches.

Les films sélectionnés devront répondre en outre aux critères suivants :

- film réalisé entre 2013 et 2016,
- format numérique,
- durée : 30 minutes maximum,
- langue française ou nationale sous-titrée en français.
- résumé : 5-10 lignes maximum
- contact du réalisateur (nom et e-mail)

Le Jury appréciera les œuvres au travers des critères suivants, sans exclusive de propositions complémentaires qu'il pourra juger opportun dans le cadre de l'édition 2016 :

- Pertinence du thème :
- Au plan scientifique, par rapport à l'actualité et à la validité technique du propos ;
- Au plan de l'enjeu (social, géographique, économique, politique)

- Qualité du message :

- Clarté du message et rigueur de son énoncé
- Objectivité scientifique

- Qualité professionnelle et artistique du film :

Prises de vues, son, montage.

Le Lauréat recevra un trophée de l'IRD.

La date limite de réception des films est fixée au 7 octobre 2016 à 17h30.

Les films en compétition seront reçus à l'IRD tous les jours ouvrables sur support DVD ou Blu-Ray Disc.

Contacts :

Bérénice Ouattara, centre IRD de Ouagadougou, Burkina Faso.

688, avenue du Pr Joseph Ki-Zerbo

01 BP 182 Ouagadougou 01

E-mail : com.burkina@ird.fr

Tél : (226) 50 30 67 37 ou 39

Sciences-Campus Info

OFFRE SPECIALE AUX UNIVERSITES, LYCEES ET ECOLES SUPERIEURES

En prélude à la rentrée scolaire et académique 2016-2017, le magazine universitaire vous propose un package pour la circonstance vous permettant de mieux faire connaître votre établissement et ses offres de formations.

Le package comprend la diffusion de votre annonce, communiqué ou affiche sur une page entière du quotidien numérique pendant 30 jours donc sur 30 numéros, la rédaction d'une page dédiée à l'établissement sur le site web, l'affichage du logo, le nom de l'établissement et le lien vers votre site web pendant 30 jours, le partage du lien de la page dédiée à votre établissement sur Facebook pendant 30 jours.

L'audience de Sciences-Campus Info est votre cible recherchée que vous pourrez toucher directement à travers ce package soit plus de 100.000 téléchargements du quotidien numérique à chaque numéro, environ 162.000 personnes sur Facebook et plusieurs milliers de contacts direct des parents et bacheliers 2016 dans le newsletter collectés sur tout le territoire national.

NB : le cout du package est de 150.000 FCFA pour un mois

Contactez-nous : tél. : 00226 76 60 97 21/ 00226 72 08 03/ 00226 72 07 20 /

Email : ac@sc-mail.info / Au siège sur le boulevard des Tang Soaba à 500 mètres du SIAO



Activités du gouvernement

Coopération : Une délégation conjointe OCI-BID a rendu visite au Ministre Déléguée chargée de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, Rita Solange Bogoré

Région du Centre



La ministre échangeant avec ses hôtes.

Présente à Ouagadougou dans le cadre du 13^{ème} Congrès international de l'organisation de la jeunesse musulmane en Afrique de l'ouest, une délégation de 6 personnalités, conduite par le Directeur de Cabinet du Secrétaire Général de l'OCI, Monsieur Yussef Alo THAIMEEN est venue s'entretenir ce mardi 16 août 2016 avec Madame Rita AGNEKETOM /BOGORE, Ministre déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargée de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur.

les questions relatives à la problématique de l'éducation religieuse dans les pays membre de l'OCI. Il y a quelques nécessités à réfléchir à une stratégie innovante qui conjugue l'éducation religieuse et celle dite classique pour prévenir l'extrémisme violent a confié le représentant de la BID, Monsieur SAM.

Cette stratégie aura pour intérêt d'éviter à notre jeunesse, de se laisser séduire par des vendeurs d'illusions de tous acabit notamment les mouvements terroristes ou djihadistes.

maître dans l'art d'instrumentaliser la religion à des fins insoupçonnées.

Madame le Ministre a convenu avec ses interlocuteurs sur la pertinence de leurs propositions.

Elle a mentionné que l'éducation à la paix et à l'acceptation d'autrui doit occuper désormais une place de choix dans notre système éducatif. Et cela pourrait commencer dès le bas âge, toute chose qui facilite un meilleur encrage.

L'occasion a été belle pour évoquer

Lesquels mouvements sont passés

DCPM/Affaires étrangères



Activités du gouvernement

Initiative ABE : Huit jeunes Burkinabè se formeront au Japon

Région du Centre



Photo de famille.

Le ministre déléguée chargée de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, Rita Solange Agnekhetom/Bogoré a présidé, ce mercredi 17 août 2016, une cérémonie de présentation des jeunes bénéficiaires de l'Initiative ABE du gouvernement japonais. C'était en présence de l'ambassadeur du Japon au Burkina Faso.

L'Initiative ABE en anglais African Business Education lancé en 2013 lors du TICAD V par le premier ministre japonais, Shinzo Abe, est un programme de formation de Master combiné avec un stage dans des grandes universités et entreprises du Japon. Ce programme offre l'opportunité de formation dans le domaine des affaires et

de l'industrie à la jeunesse africaine des secteurs public et privé.

Huit jeunes Burkinabè bénéficiaires de ce programme vont ainsi séjourner dans ce pays pour une durée de formation de 2 à 3 ans. Selon le Représentant-résident de l'Agence japonaise de la Coopération internationale (JICA), l'objectif de l'Initiative ABE qui concerne 54 pays africains est de soutenir les jeunes africains ayant un potentiel à même de développer les entreprises africaines. Il s'agit en effet d'une initiative qui soutient le développement du continent dans un partenariat gagnant-gagnant.

L'ambassadeur Futaishi Masato, lui, a salué la bonne collaboration entre

sa Mission et le ministère des Affaires étrangères du Burkina, et espère que les bénéficiaires de ce programme reviendront contribuer au développement économique d'un Burkina nouveau.

Et le ministre délégué chargé de la Coopération de remercier le gouvernement et le peuple japonais pour leur effort dans la formation du capital humain burkinabè. Rita Solange Agnekhetom/Bogoré a conclu en fondant l'espoir que ces jeunes bénéficiaires de l'expertise japonaise soit porteurs d'initiatives créatrices de richesses et d'emplois pour le Burkina Faso, à leur retour au pays.

DCPM/Affaires étrangères



 **Avis de recrutement**

Poste : Responsable de programme Eau-Assainissement

Description

Poste salarié à pourvoir au mois d'octobre après un briefing au siège L'ONG Initiative Développement (<http://www.id-ong.org>) est spécialisée dans la mise en œuvre de programmes de développement principalement axés sur le renforcement des capacités locales à travers l'accès aux services de base (santé, éducation, eau, agriculture, énergie). Aujourd'hui, ID intervient sur 18 programmes de développement dans 7 pays. Budget 2016 : 4 M € / ; Effectif : 17 personnes siège / 150 sur le terrain. ONG créée en 1994, siège basé à Poitiers
Le Tchad

Ce vaste territoire abrite près de 13 millions d'habitants, dont plus de la moitié à moins de 18 ans. Selon le rapport mondial sur le développement humain (PNUD 2015), le Tchad fait partie des 5 pays les plus pauvres du monde (il est classé au 185e rang sur 188 pays).

ID au Tchad

ID intervient depuis plus de 10 ans à Moundou (sud-ouest), et est aujourd'hui reconnue comme un acteur légitime du développement local.

L'intervention d'ID à Moundou a débuté par un projet de prise en charge globale du VIH/sida, mené en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la ville. En 2009, c'est une Association tchadienne, l'Association Djenandoum Naasson qui reprend les activités du projet, après avoir été accompagnée et formée par ID.

Depuis 2006, ID est également impliquée dans les secteurs de l'eau et l'assainissement, de l'éducation, puis du développement local (2011),

toujours en lien très étroit avec les acteurs locaux de la ville et de la région, qu'ils soient associatifs, institutionnels, communautaires... Un programme de développement d'une filière de cuiseurs économes a aussi démarré en juin 2015. Les équipes de ces programmes partagent le même bureau. Elles sont supervisées par une directrice pays Tchad et appuyées par un administrateur.

Descriptif du projet

Les activités du volet eau s'inscrivent dans la continuité d'un partenariat avec l'ONG tchadienne AGIR initié en 2006. AGIR (8 salariés) intervient sur 50 villages dans tout le sud du pays, en appui à la gestion de l'eau sur une aire d'intervention de plus de 300 km autour de Moundou. Pour ce nouveau cycle de financement de trois ans, ID et AGIR ont défini un projet axé sur la professionnalisation des métiers de l'eau pour améliorer la pérennité du service. Un système de maintenance de proximité, plus efficace et moins coûteux, sera ainsi testé sur une dizaine de sites, avec la formation de maintenanciers « de premier niveau ». Les associations d'usagers de l'eau et les exploitants bénéficieront aussi de formations.

Le renforcement d'AGIR par ID est également au cœur de ce projet et a fait l'objet d'ateliers communs pour identifier les besoins de l'association. L'accompagnement d'ID a en effet jusqu'ici porté sur les activités d'AGIR et non sur la structure en elle-même.

Ce renforcement s'inscrit également dans la perspective d'une expansion des activités d'AGIR, avec la création d'une centaine d'AEP dans le cadre du 10 et du 11ème FED.

Le volet eau comprend un volet d'investissement avec la supervision de 17 marchés d'extension ou de ré-

habilitation de réseaux sur la zone. Enfin, un volet de valorisation carbone lié à l'installation de pompes à chlore lors de la précédente phase est prévu.

Le volet assainissement du programme existe depuis 3 ans. Une première phase a permis de définir les bases solides d'un sanimarché sur la ville de Moundou avec :

- La conception d'une offre technique et commerciale avec une gamme de 4 latrines proposées aujourd'hui à la vente,

- L'identification et la formation des acteurs de la filière sur Moundou : 5 vendeurs, un entrepreneur en charge de la gestion des stocks et du contrôle qualité, une dizaine de maçons formés à la fabrication, un vidangeur.

- La réalisation d'une étude sur la valorisation des boues de vidanges (compostage/séchage).

Cette seconde phase du projet vise trois objectifs :

- Optimisation des process de fabrication pour réduire les coûts de construction

- Passage à l'échelle des ventes de latrines, avec un objectif de 230 latrines domestiques vendues (aujourd'hui 50) et réflexion à conduire sur l'autonomisation de la filière,

- Construction de 4 blocs de latrines publiques en respectant une démarche de développement local, en concertation avec la population sur le lieu d'implantation, le mode de gestion, la prise en charge de l'entretien,

- Organisation d'un volet de sensibilisation important dont la mise en œuvre sera confiée à des associations locales

Suite page 15.



Jobs Campus

– L'amélioration de l'aval de la filière par la formation et l'accompagnement à la vidange.

Principales missions

– Planification et suivi de l'ensemble des activités du programme

– Recrutement, management et gestion d'une équipe de 9 personnes composée :

Sur le volet eau : d'un coordinateur technique chargé du suivi des travaux et d'un assistant technique expatrié détaché auprès d'AGIR

Sur le volet assainissement : d'un coordinateur technique (déjà en poste), d'un coordinateur mobilisation sociale, d'une gestionnaire filière/assistante commerciale (en poste) et de 3 vendeurs.

– Gestion administrative et financière du projet : budget de 1,5 M d'€ sur 3 ans

– Gestion du partenariat avec AGIR et les partenaires du volet eau (entrepreneurs, vidangeurs, associations...)

– Reporting narratif du projet, vis-à-vis des bailleurs de fonds et en interne : SEDIF, AELB, grand Poitiers, fondation suez..

– Capitalisation des activités au sein de son programme

– Représentation du programme vis-à-vis des autorités locales au Tchad, en lien étroit avec la directrice pays
Le/la RP aura à se déplacer régulièrement sur les sites d'intervention du programme

Encadrement / appui sur place et au siège

Le/la responsable de programme sera appuyé et supervisé :

– Il/elle sera sous la responsabilité hiérarchique d'une directrice pays (basée au Tchad) expatriée qui est responsable de l'encadrement et du développement des interventions d'ID au Tchad (cohérence entre les programmes, respects des engagements...). La directrice pays est responsable de la sécurité des équipes d'ID au Tchad et assure l'interface

avec le siège et les partenaires financiers des programmes.

– Le/la responsable de programme bénéficie en outre de l'appui d'un administrateur expatrié (basé également à Moundou), dont le rôle est d'appuyer au quotidien le/la RP dans la gestion administrative financière et logistique de son programme.

– Il/elle bénéficiera de l'appui technique du pôle E&A ainsi que des services du siège (Service finances, Com, RH) et du pôle partenariat.

Contexte du poste

Le poste est basé à Moundou.

Située à 500 km de N'Djamena, Moundou compte près de 200.000 habitants. Seconde agglomération du pays et poumon économique du Tchad (conton, pétrole..), Moundou est une ville verte, calme et agréable à vivre, bordée par le fleuve Logone. Les divertissements sont peu développés mais on y trouve tout de même quelques restaurants européens ainsi que des équipements sportifs (piscine, salle de sport, stade) et des supérettes basiques pour les besoins essentiels.

La proximité de zones en crise (Centrafrrique, Cameroun et Nigeria) impose une certaine vigilance / coordination avec le reste de l'équipe, notamment lors des déplacements en dehors de la ville, ainsi qu'un comportement responsable à titre privé. Si les déplacements en dehors de Moundou à titre privé sont limités, ils sont peu contraints en ville.

Pendant son séjour, le/la RP devra s'engager à respecter les consignes de sécurité.

Au niveau sanitaire, la zone est impaludée de niveau 3. Un traitement prophylactique, en saison des pluies en particulier, est vivement recommandé.

Les conditions de confort au quotidien restent globalement très basiques : accès à l'électricité très incertain sans groupe électrogène, eau courante non garantie, commerces limités...

L'hébergement est à la charge du/ de la RP mais l'équipe sur place est chargée de l'accueil de l'expatrié et le soutien dans toutes ses recherches et démarches (obtention visa longue durée, recherche d'un hébergement, ameublement, gardiennage, équipement..).

Ville Moundou

Expériences / Formation du candidat

Profil souhaité : formation supérieure en eau et assainissement ou formation généraliste avec une expérience significative dans le secteur.

Expérience professionnelle significative d'au moins 3 ans.

Une expérience d'encadrement de personnel et de gestion de projet
Expérience en maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre d'infrastructures
Fonctions : Coordination, Gestion de projet

Activités : Génie civil, Hydraulique

Pays : Afrique, Tchad

Contrat : CDD

Durée du contrat

Engagement sur 18 mois

Salaire / Indemnité

Salaire de 1745 € brut. Indemnité de vie supplémentaire de 832 € ; Complément si conjoint. Couverture sociale complète : maladie (mutuelle), retraite, Plan épargne Entreprise
Assurance Rapatriement

Vol A/ R pris en charge une fois/an pour le salarié et son conjoint

Le poste n'est pas ouvert aux familles.

Documents à envoyer

CV + LM

Nom de la personne contact

Jeanne Rouy

Email de la personne contact re-crut84@id-ong.org

Date de fin de validité 31/08/2016



Avis de recrutement

Poste: INT2737 CaLP Ressources humaines Business Partner

Description

Date de clôture: 29 th Août 2016

Salaire: 30375 £ par an brut

Type de contrat: CDD, 6 mois.

Heures: 3 Jours

Lieu: Oxfam House, Oxford

Oxfam travaille avec d'autres pour surmonter la pauvreté et la souffrance. En tant qu'employé Oxfam, vous intégrerez une équipe de professionnels qui fait partie de la confédération internationale de 17 organisations en réseau ainsi que dans 94 pays. Dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, nous travaillons ensemble pour mettre fin à la pauvreté mondiale et l'injustice.

Le Cash Learning Partnership (CaLP) est un réseau dynamique et collaborative globale des acteurs humanitaires engagés activement dans les domaines critiques de la politique, la pratique et la recherche au sein des programmes de transferts monétaires (CTP).

CaLP agit comme un catalyseur pour la transformation positive dans le secteur humanitaire et vise à garantir que le CTP est couramment considérée comme une composante évolutive de la qualité, de la préparation opportune et appropriée, les interventions d'urgence et le relèvement précoce. Nous croyons que lorsqu'il est incorporé de manière appropriée dans la planification de la réponse humanitaire, CTP présente des opportunités pour une programmation efficace et efficace répond aux besoins des personnes et des communautés touchées par les crises.

Ce sera l'occasion de fournir un haut niveau de soutien professionnel des ressources humaines au (CaLP) le personnel et les gestionnaires du Cash Learning Partnership, et de fournir un soutien et des conseils stratégiques

et opérationnels sur une gamme de ressources humaines opérationnelles et des activités d'apprentissage et de développement. Le titulaire du poste assurera la gestion en ligne de gérer le personnel administratif au sein de l'équipe CaLP au besoin.

Nous recherchons...

Essentiel

Expérience confirmée de généraliste RH au niveau opérationnel (gagné dans une / grande organisation de taille soit dans le secteur des ONG, du public ou d'une entreprise). La réflexion stratégique et la prise de décision dans une organisation internationale.

Connaissance et compréhension du travail dans une organisation en réseau international, de fournir des conseils et de soutien entre les équipes à distance et à différents niveaux d'ancienneté, et de faciliter le changement.

Démontrer sens aigu des affaires, veiller à ce que la politique RH ou de l'activité de développement répond aux besoins de l'entreprise, fournissant cohérente, entreprise des conseils pertinents aux gestionnaires hiérarchiques supérieurs et autres membres du personnel des RH.

Bonnes capacités de planification organisationnelle et une capacité prouvée à travailler avec un grand degré d'indépendance, gérer sa charge de travail et les priorités et identifier les possibilités d'ajouter de la valeur à l'entreprise.

Proactive avec beaucoup d'initiative. Solides compétences en construction interpersonnelles et des relations et un excellent communicateur avec un haut niveau d'anglais écrit et parlé.

Bonne sensibilisation aux TI. Sexe et la sensibilité culturelle et de l'engagement et la compréhension des valeurs d'Oxfam et les principes de l'égalité des chances. Bon niveau de calcul et la capacité

de produire et d'interpréter l'information de gestion.

L'expérience de la construction de l'équipe et la gestion des talents.

La capacité à travailler avec les autres et une approche proactive pour atteindre les objectifs définis.

Souhaitable:

Expérience de gestion de projet
Familiarité avec le droit et les pratiques RH au Royaume-Uni
Une connaissance pratique du français ou de l'arabe.

Qualification professionnelle en ressources humaines ou en étudiant vers (par exemple CIPD)

Les demandes doivent être soumises par le biais du site Web Oxfam. Pour de plus amples informations sur le rôle s'il vous plaît voir le profil d'emploi ci-joint.

Toutes les demandes doivent être soumises en anglais et comprennent un CV en anglais.

Les demandes doivent être soumises par le biais de notre système en ligne. Pour de plus amples informations sur le rôle et appliquer s'il vous plaît allez à: <https://jobs.oxfam.org.uk/vacancy/calp-human-resources-business-partner-int2737/4596/description/>

Pour en savoir plus sur le travail que nous faisons à Oxfam GB, veuillez suivre le lien ci-dessous:

<http://policy-practice.oxfam.org.uk/blog/2015/10/best-job-in-the-world>

Fonctions : Ressources Humaines

Activités : Ressources Humaines

Pays : Europe, Royaume-Uni

Contrat : Inconnu

Salaire / Indemnité

Salaire: 30375 £ par an brut

Postuler en ligne <https://jobs.oxfam.org.uk/vacancy/calp-human-resources--business-partner-int2737/4596/description/>

Date de fin de validité 29/08/2016



Avis de recrutement

Poste : Coopération et Formation au Développement

Assistant(e) Technique en Ecologie et Conservation pour les Comores

Description

Le CEFODE-Coopération et Formation au Développement www.cefode.org (ONG de participation au développement par l'envoi de VSI) en partenariat avec l'ONG DAHARI www.daharicomores.org recrutent un ou une VSI assistant(e) technique en écologie et conservation.

La mission de l'ONG comorienne Dahari consiste à façonner des paysages durables et productifs avec des communautés comoriennes. Dahari est née en 2013, suite à un projet pilote de cinq ans (voir www.ecdd-comoros.org). Ses domaines d'interventions clés sont le développement rural, la gestion des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité, et le tourisme.

Les missions principales du ou de la VSI :

Soutenu par des chercheurs de Bristol Zoological Society, Durrell Wildlifé Conservation Trust et l'Université d'Oxford, le recruté(e) appuiera l'équipe locale de techniciens écologiques pour assurer :

La gestion d'un projet financé par le Critical Ecosystem Partnership Fund qui a comme objectifs : des recherches approfondies sur *Pteropus livingstonii*; l'identification des espèces indicatrices de la forêt naturelle ; la cartographie forestière et des recherches sur l'utilisation du bois ; la mise en place d'un programme de suivi participatif de la biodiversité et de la forêt;

Le bon déroulement des activités de terrain des projets de recherche et de suivi de la biodiversité et leur suivi-évaluation sur base de réunions régu-

lières de coaching des techniciens ;
Du soutien technique aux activités de gestion des ressources naturelles et de conservation de Dahari ;
Le renforcement des capacités techniques des staffs comoriens en collaboration avec les partenaires techniques à Madagascar et au niveau international ;

La rédaction des articles scientifiques avec les résultats des études ;
La construction des prochains projets de recherche écologique et la rédaction des dossiers de financement y afférents.

Ville: Mutsamudu, Anjouan, Union des Comores

Expériences / Formation du candidat

Au minimum un diplôme Bac+4 en biologie, écologie ou conservation ;
Au minimum trois années d'expérience de recherche écologique sur terrain ;

Connaissance d'utilisation SIG-GPS et de gestion de bases de données et des analyses statistiques ;

Compétences appréciées :
Maîtrise du SIG et du logiciel 'R', des analyses statistiques et exploratoires ;

Gestion de base de données relationnelle avec SQL ;

Modélisation des dynamiques spatiales ;

Bonne connaissance des techniques d'échantillonnage de la biodiversité ;

Expérience dans l'exécution de projets de conservation en Afrique

Langues parlées

Très bon niveau de Français parlé et écrit, très bonnes compétences informatiques ;

Anglais lu couramment (littérature scientifique) ;

Qualité du candidat

Etre autonome, avoir de fortes capacités organisationnelles et de gestion du temps ;

Grande disponibilité ;

Très bonne condition physique pour monter dans les champs et montagnes dans des conditions tropicales ;

Capacité à travailler dans une équipe dynamique et multiculturelle.

Fonctions Technicien spécialiste

Activités: Agriculture, Environnement

Pays: Afrique, Comores

Contrat Volontariat / service civique

Durée du contrat

Contrat de VSI de 24 mois à compter de début octobre 2016

Salaire / Indemnité

Contrat VSI, indemnisation 1000€ mensuels, négociable en fonction de l'expérience + 1 vol A/R par an + couverture sociale et prime de fin de mission pour un contrat effectif de 24 mois

Documents à envoyer

CV et lettre de motivation à contact@daharicomores.org et volontariat@cefode.org

Nom de la personne contact

Françoise MATERNE Déléguée Générale CEFODE volontariat@cefode.org et directeur de l'ONG DAHARI contact@daharicomores.org

Email de la personne contact volontariat@cefode.org

Date de fin de validité 05/09/2016



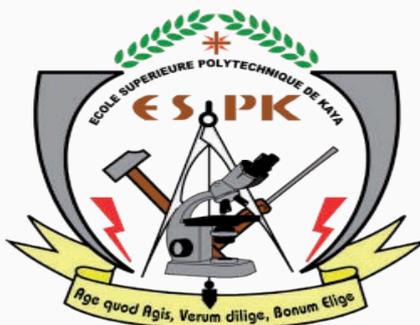
Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI)

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)

Unité Universitaire à Bobo-Dioulasso (UUB)

Ecole Supérieure Polytechnique de Kaya (ESPK)



OFFRES DE FORMATIONS



1. Filières techniques professionnelles :

- ▶ Génie Civil, Option Bâtiments et Travaux Publics (BTP)
- ▶ Génie Electrique et Informatique Industrielle, Options Réseaux Electriques et Energies Renouvelables (REER), Réseaux Informatiques et Télécommunications (RIT) ;
- ▶ Génie Hydraulique Rural, Option Systèmes Irrigués (SI)

Niveau d'entrée :

- Bac C-D-E-F2-F3-F4 et Bac Pro (1ère année)
- DUT – BTS ou équivalent (année de Licence) ;

2. Filières commerciales :

- Finance/Comptabilité ;
- Marketing et Gestion Commerciale

Niveau d'entrée : Bac A - C-D-E-G1-G2 + Bac Pro

Diplômes délivrés : DUT et Licence Professionnelle

Ces filières sont également ouvertes aux professionnels. En cas de besoin, prendre attache avec la direction des études :

71 69 30 15 / 78 85 44 03/71282980/78968170

Inscriptions pour toutes les classes de la 1ère à la 3ème année de licence : à partir du 1er juillet 2016 de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h. Secrétariat ouvert du lundi au vendredi

Date limite de dépôt des dossiers : 30 septembre 2016

Si option Internat : 72 chambres individuelles et de 48 chambres doubles.

Programme de la rentrée :

- Jeudi 29 septembre 2016 : rentrée des internes
- Vendredi 30 septembre – samedi 1er octobre 2016 : session de rentrée pour tous
- Lundi 03 Octobre 2016 : Début des cours

Contacts pour tout renseignement :

24 45 22 22/24 45 23 23/70 42 81 29/78 44 27 29/61 84 69 09/78 85 44 03

e-mails : gregbalma81@gmail.com ; majojya@gmail.com ; loyaraviniyves@gmail.com

Site web ESPK: www.espkaya.com



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



ISC-BOBO

Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

*Les bacheliers sont informés de l'ouverture des inscriptions en
1^{ère} et 2^{ème} année dans les filières suivantes :*

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations
- 5. Autres filières disponibles**
 - Marketing
 - Transport logistique
 - Finance-Comptabilité
 - Communication

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46 / +226 72 08 03 03 / +226 70 01 05 05 / +226 77 20
00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com*

Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

FONDATION SCIENCES-CAMPUS

I S C-BOBO

Ecole des Sciences et Technologies de Bobo
Dioulasso

01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01

Tél. : 00226 20954746

Email : isc@sicbobo.com



Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice

APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2e Promotion de

Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie (STEEE)

Le Président de la Fondation Sciences-Campus informe le public de l'ouverture des inscriptions pour le **recrutement de la deuxième promotion d'étudiants de Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, à l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISC-Bobo) pour la rentrée 2016-2017.**

Compétences visées : A l'issue de la formation, le titulaire de la Licence (Bac +3) disposera :

- Des connaissances en sciences de base et informatique appliquée,
- Des connaissances en techniques de base,
- Une approche des métiers à travers les enseignements de techniques appliqués dans les domaines, des Infrastructures Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement, du Génie Electrique & Energétique, du Génie Civil, du Système d'Information et des Mines.

Débouchés : A l'issue de cette formation de six (6) semestres, le titulaire de la Licence aura acquis un bon niveau pour la poursuite des études en Master d'ingénierie ou intégrer le milieu professionnel.

Modules : Un tronc commun consacré aux enseignements en Sciences de base (Mathématiques, Biologie, Chimie, Géologie, électrotechnique...), Techniques de base (Calcul de structures, Hydraulique...), Techniques appliquées (Topographie, Dessin Technique, Génie Civil...) et les enseignements spécifiques selon les options.

Options /Filières de spécialisation: au sixième semestre les options sont orientées en :

- Infrastructures Hydrauliques
- Eau & Assainissement

- Génie Electrique & Energétique
- Génie civil

Conditions d'accès : la Licence STEEE est ouverte aux titulaires de Baccalauréat pour six semestres d'études donc 3 ans et aux titulaires des diplômes suivant ou leurs équivalents : DEUG, DUT, BTS pour deux semestre d'études donc 1 an.

Frais de scolarité : Formation : 275.000 FCFA /an, Frais d'inscription : 5.000 FCFA, Frais de session/en cas de reprise: 15.000 FCFA/UE

Autres frais : sont à la charge des étudiants, les frais de tenue universitaire, des feuilles de devoir, d'assurance pour les étrangers, de bibliothèques, les frais de transports et autres frais personnels.

Dossiers : Attestation ou dernier diplôme + Carte d'Identité et Fiche d'inscription à déposer au service de l'orientation au plus tard le 30 Septembre 2016 ou envoyer à ISC Bobo 01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01.

Début des cours : 15 Octobre 2016 sur le campus au centre-ville de Bobo Dioulasso, Avenue Guillaume Ouedraogo.

**Le Président,
Siaka GOW**

Adresse : Avenue Guillaume Ouedraogo/Immeuble Sanga Mady/ 01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01 /

Tél. : +226 95 20 47 46 / +226 72 08 03 03/ +226 72 07 09 09/ +226 77 20 00 26

Email : isc@iscbobo.com / www.iscbobo.com / Skype : [iscforum](https://www.skype.com)



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

Du 20 au 27 août 2016

GROUPE 4

1200 LOGEMENTS	22625360252
AMITIE MIYOUGOU	22625385236
BETHANIA	22625313141
CIRCULAIRE SEDE	22625384491
DIAWARA	22625306068
ESPOIR	22625315412
CARE	22625316206
HIPPODROME	22625503412
HOPITALE	22625306641
JEAN PAUL	22625418154
KADIAOGO	22625318788
KOUMA	22625385742
LALLE	22625456725
LES GRACES	22660808077
LOUIS PASTEUR	22625335867
MAIGNON	22625310120

MUSSE	22625366841
NATIGE	22625362800
OUEDRAGO	22625371652
PIERRE TAPSOBA	22625484433
PRINCIPALE	22625375415
SAHEL	22625318195
SIG NOGHIN	22625431778
SIRA	22625431778
SOMAGADE	22625358244
SOTISSE	22625364148
UNITE	22625343942
VENEGRE	22625430587
VIDAL	22625315288
VIEL	22625459825
WEND KUNI	22625362015
WEND YAM	22625483047

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Rélvwendé Hervé Roamba
- Bernard M' Pempé Hien

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Poïda
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjounan Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé
- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:

www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721

+226 72080505

+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Test d'entrée en 1ère année à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), session 2016

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat des séries C, D, E, A, G1, Bureautique professionnel, G2 et G3 des sessions de 2015 et 2016, qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement d'étudiants en première année de licence professionnelle dans les filières suivantes :

- 1- Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) pour 70 places,
- 2- Assurance-Banque-Finance (ABF) pour 40 places,
- 3- Marketing et Gestion (MG) pour 40 places,
- 4- Assistance de Direction Bilingue (ADB) pour 25 places,
- 5- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion (MIAGE) pour 20 places.

Le régime de la formation qui dure trois (03) ans, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

Les dossiers de candidature devront être déposés à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), du mercredi 13 juillet au vendredi 29 juillet 2016 et du jeudi 1er septembre au vendredi 09 septembre 2016, de 07h30 à 12h

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, portant les noms, prénoms, adresse et signature du candidat avec précision de la filière choisie ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat des sessions 2015 ou 2016 ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie du reçu de versement des frais d'inscription au test (15 000F CFA), payable à la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (à Zogona);

Les informations complémentaires relatives aux différentes filières sont affichées à la Direction des affaires académiques, de l'orientation et de l'information (DAOI), à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), sur le site de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO www.univ-ouaga.bf.

Le test se déroulera le lundi 19 septembre 2016 à partir de 6 heures 30 minutes dans les amphithéâtres Libyens de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO pour les filières ABF et CCA et au sein de l'IBAM pour MG, MIAGE, ADB.

La répartition des candidats sera affichée le jeudi 15 septembre 2016 devant les amphithéâtres Libyens et au sein de l'IBAM.

L'admission au test n'implique pas l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM).

Pr Rabiou CISSE
Chevalier de l'ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

^{/kk}
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Recrutement en 1ère année pour la formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, porte à la connaissance des titulaires du baccalauréat 2016 et des professionnels qu'il est ouvert à l'UFR des Sciences de la Santé, un concours direct de recrutement d'étudiant(e)s pour la 1ère année de la section de formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales.

1) Formation et diplôme

La durée de la formation est de trois (3) ans. La formation est sanctionnée par le diplôme de Licence Professionnalisée en Analyses Biomédicales.

2) Conditions et modalités d'accès

Les conditions et modalités d'accès à cette section de formation universitaire et professionnelle sont les suivantes :

a) Titulaire du baccalauréat

- être titulaire du baccalauréat session 2016 série C ou D,
- avoir été déclaré admis au concours.

b) Professionnels

- être technicien(ne) de laboratoire,
- avoir trois (3) années d'ancienneté en cette qualité,
- avoir l'autorisation du Ministère de la Santé,
- avoir été déclaré(e) admis(e) au concours,

c) Admission

- l'admission est prononcée sur la base de l'obtention d'une moyenne égale au moins à 10/20. Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO,
- une attestation légalisée de réussite au baccalauréat série C ou D
- une copie légalisée d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu.

d) Epreuves

Le concours comporte :

Pour les bacheliers, trois épreuves

- mathématiques : coefficient : 2
- physique-chimie : coefficient : 3

- Sciences naturelles : biologie : coefficient : 2

Pour les professionnels, cinq épreuves d'une (1) heure chacune :

- Biochimie coefficient : 3
- Hématologie coefficient : 2
- Microbiologie : coefficient : 1
- Parasitologie : coefficient : 1
- Immunologie : Coefficient : 1

3) Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront le Jeudi 22 Septembre 2016 dans l'enceinte de l'UFR/SDS de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Les candidatures sont recevables au service courrier de l'UFR/SDS du 1er au 15 Septembre 2016, les jours ouvrables de 08h à 11h30.

Le nombre de places mises en compétition est de quinze (15) pour les titulaires du baccalauréat session 2016 et cinq (5) pour les professionnels.

Les candidats doivent s'acquitter des frais de dossiers fixés à quinze mille (15.000) francs CFA auprès de la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO et une copie de cette quittance doit être jointe au dossier de candidature.

4) Informations générales

Les candidat(e)s doivent se munir d'une C.N.I.B. ou d'un passeport en cours de validité et de quoi écrire.

N.B. : 1) L'admission au concours de recrutement ne donne pas droit automatiquement à l'obtention d'une bourse nationale ni au statut de stagiaire.

2) Le régime d'examen terminal unique n'est pas admis dans la section.

3) La présence aux enseignements théoriques et aux travaux pratiques est obligatoire.

Pr Rabiou CISSÉ/

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académique



Annonces

1/2 PAGE

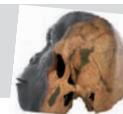
ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

1/4 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERHCE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRÉSIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTI-
NUE

Tél. : 25 40 94 04

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



N° 2016- /MESRSI/SG/UO2/P/IUFIC

APPEL A CANDIDATURES Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion en Master professionnel en Droit Pénal et Sciences Crimi- nelles (Master 2)

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion d'étudiants en Master professionnel en Droit Pénal et Sciences criminelles, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

Le Master professionnel en Droit Pénal et Sciences Criminelles a pour objectif de développer chez les étudiants une maîtrise théorique mais aussi une sensibilité pratique du droit pénal et de permettre à certains professionnels d'approfondir leurs pratiques.

Il est également une source de recyclage pour certains praticiens du droit pénal (avocats, magistrats, gendarmes, policiers, douaniers, etc.).

Modules de formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir. Elle combine des enseignements théoriques, (dispensés par des universitaires africains et européens) et pratiques (séminaires donnés par des professionnels).

Conditions d'accès à la formation

Le Master professionnel Droit Pénal et Sciences Criminelles est un diplôme juridique. L'étudiant doit par conséquent obligatoirement avoir suivi les matières de droit pénal (Général et Spécial) et de procédure pénale au cours de ses années de licence, maîtrise ou M1.

- Etre titulaire d'une maîtrise ou d'un Master 1 en sciences juridiques reconnu par le CAMES.

Les commissaires de police diplômés de l'académie nationale de police du Burkina Faso, titulaires d'une maîtrise universitaire autre que juridique et reconnue par le CAMES, sont admis en équivalence en deuxième année du master.

Le nombre de places disponibles est de trente (30).

Les débouchés

Les débouchés des produits sont :

- Les professions dites réglementées (avocats, notaires, huissiers de justice, commissaires-priseurs) ;
- Agence de contrôle de l'Etat ;
- Agent judiciaire de l'Etat ;
- Juriste conseil d'entreprise ;
- Justice internationale (TPI, CPI) ;
- Organisations de défenses des droits de l'Homme.

Coût de la formation

- Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250.000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.
 - Frais de formation : 1.200.000 f CFA payables en deux tranches.
 - 1ère tranche : 700.000 f CFA avant le 30 novembre 2016
 - 2ème tranche : 500.000 f CFA au plus tard le 28 février 2017
- Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du

1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II ;
- Une photocopie légalisée des diplômes obtenus du Baccalauréat à la maîtrise ou au M1 ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.
- Un protocole de recherche précisant clairement le thème indicatif de mémoire envisagé.

Les candidats présélectionnés sur dossier subiront un test écrit.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- Entretien : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscription administrative : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Fin des cours : 31 juillet 2017
- Dépôt des mémoires : 30 octobre 2017
- Soutenance des mémoires : novembre 2017

NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

**Pour le Président en mission et par intérim,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques**



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE

Tél. : 25 40 94 04

N° 2016- /MESRSI/SG/UO2/P/IUFIC

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion en Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises (M2)

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion d'étudiants en Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

Le Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprises a pour objectif de :

- Favoriser l'acquisition et l'approfondissement des bases fondamentales du droit des affaires et l'acquisition des méthodes de travail et d'un savoir faire technique qui soit de nature à permettre au futur juriste professionnel (avocat ou juriste d'entreprise) d'assurer lui-même l'actualisation et l'évolution de ses connaissances tout au long de sa vie professionnelle.
- Adapter les méthodes pédagogiques à chaque spécialité, centrées sur les méthodes de rédaction et d'argumentation (rédaction de clauses contractuelles, notes de synthèse, consultations juridiques, plaidoiries), la maîtrise des différents types de contentieux, la recherche documentaire.

- Préparer aux métiers de juriste d'entreprise ou de conseil en droit des affaires, avec une ambition : «améliorer la performance juridique de l'entreprise».

Modules de formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir.

Les enseignements sont assurés par des professeurs de rang magistral ou des spécialistes réputés, avec leurs assistants, et provenant aussi bien des universités que des milieux professionnels.

Conditions d'accès à la formation

Le Master professionnel en Conseil Juridique d'Entreprise est un diplôme juridique. L'étudiant doit être titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université Ouaga II, de toute autre université, ou d'un titre jugé équivalent.

Une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans une entreprise publique ou privée serait un atout.

Le nombre de places disponibles est de trente (30).

Coût de la formation

- Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250.000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

- Frais de formation : 1.200.000 f CFA payables en deux tranches.
- 1ère tranche : 700.000 f CFA avant le 30 novembre 2016
- 2ème tranche : 500.000 f CFA au plus tard le 28 février 2017

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature

adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II ;
- Une photocopie légalisée des diplômes obtenus du Baccalauréat à la maîtrise ou au M1 ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.
- Un protocole de recherche précisant clairement le thème indicatif du rapport envisagé.

Les candidats présélectionnés sur dossier subiront un test écrit.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- Test : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscription administrative : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Fin des cours : 31 juillet 2017
- Dépôt des rapports : 30 octobre 2017
- Soutenance des rapports : novembre 2017

NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

**Pour le Président en mission et par intérim,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques**

**Pr François de Charles OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques**



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



Master 2 «Droit et Politiques de l'environnement »

Master international de l'Université Senghor (Egypte) et de l'Université OUAGA II (Burkina Faso)

Le Président de l'Université OUAGA II et le Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie informent le public du recrutement de la troisième promotion d'étudiants du Master 2 « Droit et Politiques de l'Environnement » organisé à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II, Campus Senghor du Burkina.

Ce master 2, organisé en partenariat et en codiplomation par les deux universités, se veut pratique, opérationnel et vise à former des praticiens de haut niveau pour une meilleure mise en œuvre des politiques et des législations en matière d'environnement dans les pays africains.

Le programme est réservé aux titulaires d'un diplôme de maîtrise ou de master en droit ou science politique délivré par une institution reconnue (Etat, CAMES...).

Les candidats sont sélectionnés sur dossier à compléter sur internet à l'adresse suivante : <http://senghor.refer.org>. Ce dossier comprend : le formulaire de candidature, une lettre de motivation, les photocopies légalisées des diplômes (BAC+ 4 ou équivalent), un CV et le thème indicatif du mémoire.

Les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de candidature ouverte sur le site de l'université Senghor et déposer une copie physique de leur dossier au secrétariat de l'institut universitaire de formations initiale et continue (IUFIC) de l'Université Ouaga II.

• **Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016**

• **Début de cours : 11 janvier 2017**

Le master est internationalement reconnu. Les cours sont assurés par un corps professoral international et organisés en unités d'enseignement. Le diplôme du Master est délivré par l'Université Senghor et l'Université de Ouaga II.

Coût de la formation : 1.700.000 F CFA

Modalité : le paiement peut s'effectuer en trois versements aux dates limites suivantes :

Date limite de paiement (1ère tranche : 700 000 FCFA) : 30 octobre 2016

Date limite de paiement (2ème : 500 000 F CFA) : 15 décembre 2016

Date limite de paiement (3ème : 500 000 F CFA) : 15 février 2017

Les étudiants admis doivent également s'acquitter des frais d'inscription réglementaires à l'Université Ouaga II, soit : 50 000 F CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 FCFA pour les ressortissants hors zone UEMOA, le 15 octobre 2016 au plus tard.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

UNIVERSITE OUAGA II

IUFIC : (00226) 25 40 94 04

Renseignement : iufic@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur : sbayala@univ-ouaga2.bf

Coordonnateur adjoint : ital@univ-ouaga2.bf

UNIVERSITE SENGHOR D'ALEXANDRIE

Rectorat

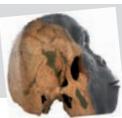
Tel (203) 48 43 504 ou 48 43 374

Fax : (203) 48 43 479

Courriel : info@usenghor-francophonie.org

Direction de la Décentralisation, des Campus Senghor et des Partenariats

jean-dominique.assie@usenghor-francophonie.org



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMA-
TION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES



Le Ministre

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

N° 2016- 000677/MESRSI /SG/CIOSPB/
DBAF

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 2nd cycle en Afrique

Objet : Informations relatives aux bourses nationales de 2nd cycle

Il est porté à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 2nd cycle en Afrique que l'octroi de la bourse répond a des critères définis a l'article 45 du décret 2008-865/PRES /PM/ MESSRS /MEF/MFPRE/MJE du 30 décembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement .

I. MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses de 2nd cycle sont attribuées, dans la limite du contingentement en cours, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un BTS, d'un DTS, du diplôme d'ingénieur des travaux, d'un DUT ou d'une licence, avec au moins la mention « assez bien »,
- Avoir 26 ans au plus.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso.

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et de correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés. Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Toute demande de bourse de 2nd cycle doit recueillir l'avis de l'université du postulant avant l'examen du dossier par la commission nationale des bourses d'études et des stages (CNBES)

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée a 200f CFA (timbre fiscal) adressée a monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation. Cette demande doit porter sur sa troisième page, les avis des supérieurs hiérarchiques (Chef de département, Directeur d'UFR , d'Institut ou d'Ecole, Président d'Université) du postulant et la décision du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sur

la quatrième page ;

- Un extrait d'acte de naissance
- Un certificat de nationalité burkinabè
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestation des diplômes) :
- Du baccalauréat, du DUT/DTS /BTS, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- Des relevés de notes des deux (02) OU trois à (03) dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae
- Une attestation de préinscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de motivation

IL est rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant du diplôme de DUT/ DTS BTS, de licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux au moment des travaux de la commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES)

Les Candidats déjà titulaires de la maitrise ne sont pas éligibles à la bourse nationale de second cycle.

La date limite de réception des dossiers de candidatures au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au vendredi 25 novembre 2016.

P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre national



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-
SIONNELLE, ET DES BOURSES

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice



Le Ministre

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

N° 2016-000678-MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 3e cycle en Afrique

Objet : informations relatives aux bourses
nationales de 3e cycle

Il est porté à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 3e Cycle en Afrique que l'octroi de la bourse répond a des critères définis à l'article 45 du décret 2008-865/PRES /PM/MESSRS/MEF/MF-PRE/MJE du 30decembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement.

I. MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses de 3e cycle sont attribuées, dans les limites du contingentement en cours, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'une maîtrise ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant de l'ancien système ou d'un master il de recherche ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants s relevant du système LMD ;
- Avoir 28 ans au plus

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso.

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et ne correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés. Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbre a 200F CFA timbre fiscal adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation.
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité burkinabè ;

- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) de la maîtrise ou du master II ou son équivalent ;
- Les relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae
- Un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (02) Pages minimum à cinq (05) cinq pages maximum ;
- Une attestation de préinscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de recommandation pour les postulants ayant effectué leurs études de 1er ou de 2nd cycle en dehors du Burkina Faso ;
- Une lettre de motivation ;

Les candidats titulaires d'un master professionnel, d'un DESS ou d'un diplôme d'ingénieur de conception ne sont pas éligibles à la bourse nationale de 3e cycle.

Il est de rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la complétion que les candidats remplissant les conditions et disposant de la maîtrise ou du master II de recherche ou son équivalent au moment des travaux de la commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES).

La date limite de réception des dossiers de candidatures au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au vendredi 25 novembre 2016

**P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA**



Annonces

Sciences-Campus Info

Quotidien numérique

Actualité générale et spécifique

Téléchargeable 7/7 jours; du lundi au dimanche.

Science - Université - Education - Politique - Société - Economie

- L'actualité générale en continue des 45 provinces du Burkina
- L'actualité des Centres de recherche
- L'actualité des campus et universités
- L'actualité sur la santé et le bien être
- L'actualité au quotidien de chaque département ministériel
- L'actualité internationale

Abonnement gratuit

Vous téléchargez le quotidien chaque jour
sur le site du lundi au dimanche
www.sciences-campus.info

Abonnement VIP

Vous recevez le quotidien dans votre boîte e-mail
du lundi au dimanche
12 000 FCFA/ an

VIP

*Abonnez vous et obtenez le premium
du lundi au Dimanche*

A remplir et renvoyer au siège ou par e-mail

Nom:.....

E-mail:.....

Téléphone:.....

12 000 FCFA /an à payer par chèque, en espèces au siège, par Airtel Money ou sur le
Compte ECOBANK n°0010-281732300602 SWIFT: ECOCBFBF

www.sciences-campus.info
Messagerie: ac@sc-mail.info / contact@sciences-campus.info
Tél: + 226 25 37 36 39/ 76 60 97 21 / 72 08 03 03
Adresse postale: 02BP 5805 Ouagadougou 02
Avenue des Tensoaba